

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
PARTIE I: CADRAGE THEORIQUE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE	3
CHAPITRE 1 : GENERALITE SUR LA POLITIQUE ECONOMIQUE.....	5
Section I : Définition et objectifs de la politique économique	5
Section II : Les instruments de la politique économique	7
CHAPITRE 2 : FONDEMENT THEORIQUE DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE.....	10
Section I: Approche keynésienne de la politique budgétaire	10
Section II : Approche libéral de la politique budgétaire.....	16
Section III : Généralité sur le Budget	20
CHAPITRE 3 : RELATION ENTRE LA POLITIQUE BUDGETAIRE ET LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT	23
Section I : Politique budgétaire et la croissance économique	23
Section II : Politique budgétaire et le plein-emploi.....	24
Section III : Politique budgétaire et la stabilité des prix	24
Section IV : Politique budgétaire et l'équilibre extérieur.....	25
PARTIE II : ETUDE EMPIRIQUE DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE A MADAGASCAR	26
CHAPITRE 4 : TENDANCE DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE A MADAGASCAR	28
Section I : Politique des dépenses publiques	28
Section II : Politique fiscale	31
Section III : Les obstacles assignés à la réalisation de la politique des dépenses et de la politique fiscale	37
CHAPITRE 5 : EFFETS DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE AU NIVEAU MACROECONOMIQUE	39
Section I : Sur la croissance économique	39
Section II : Sur le plein-emploi	40
Section III : Sur la stabilité des prix	41
Section IV : Sur l'équilibre extérieur	42

CHAPITRE 6 : QUELQUES STRATEGIES POUR UNE POLITIQUE BUDGETAIRE	
PLUS EFFICACE	43
Section I: Stimuler l'investissement.....	43
Section II : Augmenter le taux de pression fiscale	43
Section III : Redressement des secteurs informels	43
Section IV : Elaboration du budget pluriannuel	44
CONCLUSION	45

LISTE DES ABREVIATIONS

AGOA:	African Growth and Opportunity Act
AR:	Ariary
BIT:	Bureau International du Travail
CCED:	Commission de Conciliation expertise Douanière
CGI:	Code Général d'Impôt
DA:	Droit d'Accises
DD:	Droits de Douanes
DGD:	Direction Générale des Douanes
DGI:	Direction Générale des Impôts
EPM:	Enquête Périodique auprès des Ménages
FNISI:	Fonds National pour l'Insertion du Secteur Informel
IBS:	Impôt sur les Bénéfices des Sociétés
IDH :	Impôt Direct sur les Hydrocarbures
IFPB:	Impôt Foncier sur la propriété Bâtie
IFT:	Impôt Foncier sur les Terrains
INSTAT:	Institut National de la Statistique
IPVI:	Impôt sur les plus-values Immobiliers
IR:	Impôt sur les Revenus
IRCM:	Impôt sur le Revenu des Capitaux Mobiliers
IRNS:	Impôt sur les Revenus Non Salariaux
IRPP :	Impôt sur le Revenu de Personne Physique
IRSA:	Impôt sur les Revenus Salariaux et Assimilés
IS:	Impôt Synthétique
MBS:	Brigades Mobiles de Surveillances

NTIC:	Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication
PIB:	Produit Intérieur brut
PND:	Programme National de Développement
PPJ:	Prélèvement sur les Produits des Jeux
REF:	Rapport Economique et Financière
TPF :	Taux de Pression Fiscal
TST :	Taxe sur les Transaction
TPP:	Taxe sur les Produits Pétroliers
TVA:	Taxe sur la Valeur Ajoutée

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Evolution des dépenses d'investissement publique en milliards d'Ariary	29
Tableau n°2 : L'évolution des dépenses publiques en milliards d'Ariary.....	31
Tableau n°3 : Recettes fiscales de la DGI et de la DGD en Milliards d'Ar	34
Tableau n°4 : Evolution du taux de pression fiscale	35
Tableau n°5 : Taux de croissance économique entre 2010-2012	39
Tableau n° 6 : Nombre d'entreprises créées entre 2010-2012	41
Tableau n° 7 : Evolution du taux d'inflation.....	41
Tableau n° 8 : Evolution de commerce extérieur en Milliards d'Ar	42

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n°1 : Le carré magique de Kaldor.....	7
Graphique n° 2 :L'équilibre keynésien	13
Graphique n°3 : Effet d'une diminution des recettes fiscales	14
Graphique n°4 : Effet d'une augmentation des recettes fiscales	15
Graphique n°5: Courbe de Laffer	17
Graphique n°6 : Principe d'équivalence dans le cadre du modèle IS – LM.....	19
Graphique n°7 : L'évolution des dépenses publiques en milliards d'Ariary	30
Graphique n° 8 : L'évolution des recettes fiscales de 2010 à 2012 en Milliards d'Ar.....	33

INTRODUCTION

L'intervention de l'Etat dans l'économie a toujours été un des grands débats au niveau des économistes. Pour les adeptes de l'école classique, seul le marché est capable d'assurer l'équilibre dans l'économie, de ce fait, l'intervention de l'Etat ne fait que perturber le fonctionnement du marché donc, elle n'est pas nécessaire. Si l'Etat doit intervenir, son rôle devrait se limiter à la fonction régaliennes. Vu la crise de 1929, JOHN MAYNARD KEYNES¹, père fondateur de l'Etat providence, en 1936 dans sa « *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* » avait attribué un rôle central à l'Etat. Selon lui, l'intervention de l'Etat dans l'économie est indispensable pour combler les carences du marché à travers la politique économique. C'est dans cette optique de la politique économique que l'Etat dispose divers instruments pour mener à bien son rôle que ce soient politique monétaire ou budgétaire.

Vu la crise politique de l'année 2009, Madagascar faisait face à de graves problèmes économiques caractérisés par le manque de financement qui entraîne un ralentissement des activités économiques du pays. Dans ce cas, l'efficience et l'efficacité de la politique économique sont indispensables. L'utilisation de la politique budgétaire comme instrument de régulation conjoncturelle s'avère nécessaire pour faire face à des chocs économiques engendrés par la crise. Ainsi, la politique budgétaire consiste à manipuler le budget de l'Etat afin d'atteindre les objectifs du développement à savoir : la croissance économique, le plein-emploi, la stabilité des prix et, l'équilibre extérieur. Ce qui nous amène ainsi, à orienter nos réflexions sur le thème intitulé : « Budget, un instrument de la politique économique ».

Depuis longtemps, le budget constitue l'un des facteurs qui contribuent à parvenir aux objectifs du développement. Pourtant, ces derniers semblent loin d'être atteints pour Madagascar. De ce fait, il est nécessaire de faire une analyse sur l'efficacité de la politique budgétaire au niveau des quatre (04) objectifs définis par la politique économique.

A titre d'hypothèse et au regard de la problématique, nous avons provisoirement avancé que :

1- il est possible de réduire l'écart du déficit budgétaire

¹ Economiste et financier Britannique 1883-1946

2- la politique budgétaire agit positivement sur l'activité à court terme

Pour mener cette étude, nous allons adopter la méthode descriptive et pour vérifier les hypothèses nous allons utiliser les indicateurs principaux tels que : le taux de croissance qui représente l'augmentation en pourcentage du produit intérieur brut en volume ; le taux d'inflation qui représente l'augmentation du niveau général des prix au cours d'une période; le taux du chômage qui est la pourcentage de la population active qui cherche activement du travail sans pouvoir en trouver à une période donnée ; et la balance extérieure qui est la différence entre exportation et l'importation des biens et services d'un pays. L'objectif assigné à ce travail est de comprendre les répercussions de la politique budgétaire au niveau macroéconomique durant les trois années après la crise du 2009. Pour y parvenir, le recueil des documents et des données a été fait à partir des ouvrages, puis des rapports économiques et financiers, ainsi que des documents administratifs et des recherches sur internet.

L'étude se présentera en deux grandes parties composées chacune d'elle de trois grands chapitres qui comportent des sections. Dans la première partie, abordons au cadrage théorique de la politique économique où nous expliquons la généralité de la politique économique ensuite les fondements de la politique budgétaire ainsi que les relations entre la politique budgétaire et les objectifs du développement. Dans la deuxième partie, entamons l'étude empirique de la politique budgétaire à Madagascar de l'année 2010-2012 qui traite dans son premier chapitre la tendance de la politique budgétaire à Madagascar; dans son second chapitre les effets de la politique budgétaire au niveau macroéconomique ,et enfin dans son dernier chapitre proposons quelques stratégies pour une politique budgétaire plus efficace.

**PARTIE I: CADRAGE
THEORIQUE DE LA POLITIQUE
ECONOMIQUE**

« Le marché, régi par la règle de concurrence pure et parfaite, conduit à une allocation optimale des ressources² » [Maya Bacache, 2006]. Pourtant le marché souffre d'une défaillance qui demande une intervention de l'Etat. D'où la nécessité de la politique économique pour soutenir la dynamique économique.

Cette première partie consiste à faire un aperçu général sur le cadrage théorique et conceptuel. Nous abordons dans un premier chapitre la généralité sur la politique économique, dans le second chapitre les fondements théorique de la politique budgétaire et dans le dernier chapitre la relation entre politique budgétaire et les objectifs du développement.

² Maya Bacache, Le rôle de l'Etat : fondements et réformes, Bréal, 2006

CHAPITRE 1 : GENERALITE SUR LA POLITIQUE ECONOMIQUE

Ce chapitre comporte deux sections dont nous traitons la définition et les objectifs de la politique économique, ainsi que ces instruments.

Section I : Définition et objectifs de la politique économique

« La politique économique désigne l'ensemble des décisions prise par les pouvoirs publics pour atteindre, grâce l'utilisation des différents moyens à sa disposition, certains objectifs concernant la situation générale³ » [PIERRE Cliche, 2009 a].

Nicolas Kaldor⁴ souligne que les objectifs de la politique économique sont au nombre de quatre (04) et qui sont présentés par la « carré magique ». Il s'agit d'une représentation graphique de la situation idéale pour une économie en visualisant la question de la croissance le plus élevé possible, la situation de plein-emploi, la stabilité des prix avec un taux d'inflation le plus faible et l'équilibre extérieur.

I-1- La croissance économique

« La croissance économique est un processus quantitatif qui se traduit par l'augmentation, au cours d'une longue période, d'un indicateur représentatif de la production de richesse d'un pays⁵ » [Jean-Marc Huart, 2003]. La croissance est souvent mesurée à partir du taux de croissance du PIB. Pourtant, on assiste souvent au cycle économique qui se caractérise par deux périodes successives: une période d'expansion où le PIB augmente régulièrement et une période de récession où il diminue progressivement.

I-2- Le plein-emploi

« Il y a plein emploi lorsque l'économie produit à sa capacité durable maximale, utilisant la main d'œuvre, la technologie, les terres, les immobilisations et autres facteurs de productions à leur plein potentiel⁶ » [Pierre P. Tremblay, 2012 a]. L'emploi est évalué par le taux de chômage. Cependant, la courbe de Phillips montre qu'il y a une liaison inverse entre le taux de variation des salaires nominaux et le taux de chômage. Plus le chômage est faible, plus l'inflation est élevée et inversement.

³ Pierre Cliche, Gestion budgétaire et dépenses publiques, Presses de l'université du Québec, 2009

⁴ Nicolas Kaldor est un économiste keynésien qui a développé la représentation graphique des grands objectifs de la politique économique, lesquelles sont difficiles à atteindre simultanément d'où son nom «magique»

⁵ Jean-Marc Huart, croissance et développement, Bréal, 2003

⁶ Pierre P. Tremblay, l'argent de l'Etat comment et pourquoi, presses de l'université du Québec, 2012

I-3- La stabilité des prix

Il y a stabilité des prix si on peut limiter le développement de l'inflation. Par définition, l'inflation est une « augmentation générale des prix au cours d'une période donnée⁷ » [Pierre P. Tremblay, 2012 b]. Elle est mesurée par le taux d'inflation. En général, les causes de l'inflation sont d'origine réelle et monétaire.

I-3-1- Inflation par la demande

La hausse du prix est due à un excès de demande par rapport à l'offre. Il y a une inflation par la demande lorsque la demande excède durablement l'offre sur les marchés.

I-3-2- Inflation par le coût

L'inflation provient d'une croissance de la rémunération des facteurs de production supérieure à celle de leur productivité. L'inflation par le coût est donc due à la hausse excessive des coûts de production.

I-3-3- Inflation par la monnaie

L'inflation par la monnaie se traduit par une croissance excessive de la masse monétaire en circulation par rapport aux productions de biens et services.

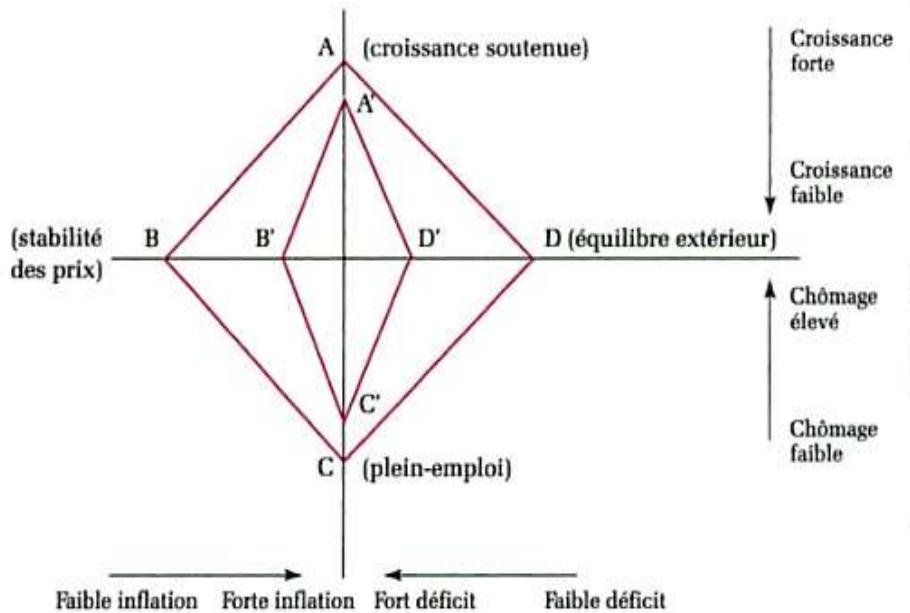
I-4- L'équilibre extérieur

Il y a un équilibre extérieur lorsque les entrées et les sorties de biens et de services, de revenus et de capitaux avec le reste du monde sont équilibrés. Si les exportations dépassent les importations il y a l'excédent commercial dans ce cas la balance commerciale est positive, au contraire, si les importations excèdent les exportations, il y a le déficit commercial alors la balance commerciale est négative. De ce fait, l'équilibre extérieur est évalué par le solde de la balance des paiements.

Ces objectifs de la politique économique peuvent être présentés par le graphique ci-après :

⁷ Pierre P. Tremblay, l'argent de l'Etat comment et pourquoi, presses de l'université du Québec, 2012

Graphique n°1 : Le carré magique de Kaldor



Source : Dictionnaire de sciences économiques et sociales, Bréal, 2008

Ce carré illustre bien l'impossibilité de réaliser les quatre objectifs en même temps car ils sont contradictoires. Chaque changement qui se produise dans l'un ou l'autre affecte inévitablement sur les autres. Une hausse de niveau d'emploi s'accompagne toujours d'une inflation plus élevée. La baisse du chômage peut générer de l'inflation mais la stabilité des prix ne garantie pas une croissance et un retour au plein emploi. Dans ce cas, le gouvernement doit faire des choix en termes de la politique utilisée.

Section II : Les instruments de la politique économique

Pour réaliser les objectifs du développement cité précédemment, la politique économique dispose plusieurs instruments d'intervention mais ici on n'en retient que deux instruments principaux les plus utilisés, qualifiés comme un instrument à vocation conjoncturel. Citons la politique monétaire et la politique budgétaire.

II-1- La politique monétaire

II-1-2- Définition et objectif

La politique Monétaire est l'un des outils les plus utilisés aujourd'hui. Par définition la politique monétaire est « comme ensemble des décisions qu'un gouvernement prend, par l'entremise de sa Banque Centrale, relativement à la quantité de monnaie en circulation dans l'économie, laquelle influence directement la hausse des prix⁸ » [PIERRE Cliche, 2009 b]. Elle a pour objectif la stabilité de la monnaie nationale que se soit interne ou externe.

II-2-2- Les instruments de la politique monétaire

Les autorités monétaires disposent plusieurs leviers pour rendre la politique monétaire plus efficace. On peut les regroupés en deux (02) catégories : les instruments de contrôle direct par réglementation et les instruments de contrôle indirect par intermédiaire du marché monétaire

II-2-2-1- La politique de réescompte

Elle consiste à un refinancement auprès de la Banque Centrale, en cas de besoins de liquidité qui se traduit par des interventions soit en termes de prix, soit en termes de quantités. Mais cette politique a été abandonnée par plusieurs pays.

II-2-2-2- La politique des réserves obligatoire

Elle consiste aux banques secondaires à déposer des réserves liquides dans un compte non rémunéré de la banque centrale en vue de répondre à la demande de retraits des clients.

II-2-2-3- L'encadrement de crédit

Il s'agit d'une restriction des montants de crédits que les autorités monétaires accordent aux banques pour une période donnée.

II-2-2-4- L'open market

Il s'agit d'une intervention directe de la banque centrale en achetant ou en vendant des titres sur le marché monétaire. La banque centrale se présente ici comme un agent financier ordinaire.

⁸ Pierre Cliche, Gestion budgétaire et dépenses publiques, Presses de l'université du Québec, 2009, p. 59

II-2-2-5- La politique de change

Elle consiste à réguler le cours de la monnaie nationale par rapport à d'autres monnaies.

II-2- La politique budgétaire

II-2-1-Définition

« La politique budgétaire est l'ensemble des mesures ayant des conséquence sur les ressources ou les dépenses inscrites au budget de l'Etat et permettant d'influer sur la conjoncture économique⁹ » [PIERRE Cliche, 2009 c]. Elle consiste à mobiliser le budget de l'Etat afin d'agir sur l'activité économique d'un pays à court et moyen terme. Les objectifs de la politique budgétaire sont les même que celui de la politique économique.

II-2-2- Les instruments de la politique budgétaire

La politique budgétaire consiste à agir sur deux moyens d'action à savoir les dépenses et les recettes d'où les deux instruments principaux que sont la politique des dépenses et la politique fiscale. La première « s'occupe de repartir les ressources entre les diverses activités budgétaires de l'Etat »¹⁰ et la seconde, fait l'objet « d'établissement et de répartition des prélevements ou charges fiscales »¹¹. Ces deux derniers faisaient l'objet d'étude dans les chapitres suivantes.

⁹ Pierre Cliche, Gestion budgétaire et dépenses publiques, Presses de l'université du Québec, 2009, p. 62

¹⁰ Ibid, p. 64

¹¹ Ibid, p. 63

CHAPITRE 2 : FONDEMENT THEORIQUE DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE

Depuis longtemps, la politique budgétaire fait l'objet de nombreuses controverses entre les économistes libéraux et keynésiens. La théorie keynésienne stipule qu'elle peut stimuler la demande globale et relancer une économie stagnante tandis les libéraux suggèrent que la politique budgétaire expansionniste n'a pas effet positif sur l'activité économique. Ce chapitre se consacre sur la vision théorique de la politique budgétaire de ces deux courants. Voyons dans la première section l'approche keynésienne et dans la deuxième section l'approche libéral de la politique budgétaire. Ainsi, abordons dans la troisième section la notion du budget.

Section I : Approche keynésienne de la politique budgétaire

La théorie de la politique budgétaire date depuis John Maynard Keynes avec sa « *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* » en 1936 en utilisant le mécanisme du multiplicateur d'investissement.

La politique budgétaire repose sur l'utilisation de la politique de dépenses et la politique fiscale, à travers cette politique l'Etat joue un rôle important dans l'activité économique.

I-1- Fonction de la politique budgétaire

Il existe divers classifications possibles de la fonction de l'Etat mais c'est la classification de Richard Abel MUSGRAVE s'est imposé parce qu'elle coïncide la fonction du secteur public avec le domaine bien définie de l'analyse économique. Musgrave établie une triple fonction bien particulières de la politique budgétaire à savoir fonction d'affectation des ressources, la fonction de répartition ainsi que la fonction de stabilisation.

I-1-1- Fonction d'allocation de ressources

Le marché ne permet pas l'allocation optimale des ressources d'où la nécessité de l'intervention de l'Etat. L'allocation de ressource correspond à l'affectation des ressources entre les différents usages possibles. Lorsqu'il y a une apparition de l'externalité positive ou négative, « on parle des externalités lorsque le comportement d'un agent a un effet sur la

satisfaction d'un autre agent et cet effet ne passe pas par le système du prix¹²» [Maya Bacache, 2006], l'allocation marchande s'avère inefficace donc l'Etat doit intervenir pour corriger les effets externes. En cas, d'effets externes négatifs, il peut financer des dépenses qui permettent de les diminuer grâce aux prélèvements obligatoires. Par contre, en présence des effets externes positifs, l'allocation est sous optimale dans ce cas, la somme prélevée peut servir à subventionner les agents à l'origine de ces effets au titre de service qu'ils auraient rendus. En somme, la fiscalité permet d'atteindre l'optimum au sens de Pareto¹³.

I-1-2- Fonction de répartition

La fonction de répartition correspond à la modification de répartition inégale des revenus et des fortunes engendrée par le marché. A travers de la politique fiscale, l'Etat cherche à distribuer de manière équitable le bien être en terme concret du revenu et de la fortune et cela entre les individus. Entre également dans cette catégorie les transferts sociaux entre les riches et les pauvres afin d'aide ces derniers à accroître ses consommations et afin de diminuer les épargnes des gents à haut revenu.

Par exemple, considérons deux (02) ménages A et B qui touchent respectivement un revenu mensuel de 3000000Ariary et de 500000Ariary. Ces ménages ont respectivement une propension à consommer de 70% et de 90% de son revenu primaire donc, ces consommations sont de l'ordre de 2100000Ariary pour le ménage A et de 450000Ariary pour le ménage B. Pour réduire l'inégalité sociale en termes de revenu, l'Etat décide de taxer le revenu du ménage A soit 10% de son revenu et d'allouer un somme de 300000Ariary pour le ménage B afin d'accroitre sa consommation. De ce fait, le revenu disponible pour chaque ménage sera 2700000Ariary pour le ménage A et 800000Ariary pour le ménage B. Si la propension à consommer reste inchangée après la redistribution, la consommation devient 1890000Ariary pour le ménage A et 720000Ariary pour le ménage B. Ainsi, avant la redistribution, le ménage A gagne 6 fois que le ménage B. Après la redistribution, il ne gagne que 3,375 fois le revenu de ménage B. (source : l'auteur)

¹² Maya Bacache, Le rôle de l'Etat : Fondements et reformes, Bréal, 2006, p. 33

¹³L'optimum de Pareto est atteint lorsqu'on ne peut pas améliorer la situation d'un agent sans diminuer celle d'un autre

« Par la redistribution, les pouvoirs publics tentent de concilier différents objectifs : niveau d'emploi, inflation, croissance et équilibre extérieure. Pour ce faire, ils peuvent jouer tant du côté des recettes que des dépenses du budget de l'Etat ¹⁴» [Jean-Didier, Jean-Marie Le Page, et al 2008].

I-1-3- Fonction de stabilisation

La fonction de stabilisation économique sert à réduire les écarts par rapport à l'équilibre économique suite au choc exogène qui éloigne l'économie de cet équilibre. Elle « cherche à combattre ou à diminuer les impacts des fluctuations économique et à atteindre des objectifs de réduction du chômage, de contrôle de l'inflation, d'équilibre de la balance des paiements » ¹⁵[PIERRE Cliche, 2009 d]. Les pouvoirs publics utilisent la politique des dépenses publiques pour réaliser ces objectifs macroéconomique. Ils pourraient augmenter la dépense publique afin de compenser l'insuffisance de la demande, ce qui permet d'accroître les revenus et de relancer l'économie. Dans ce cas, la politique budgétaire remplit un rôle de stabilisateur automatique.

I-2- Différents types de politique budgétaire

Pour établir l'équilibre keynésien, la dépense effective (Y) doit être égale à la dépense prévue (E) Soit :

$$Y=C+I+G$$

$$Y = c(Y-T) + I + G$$

C = Consommation

I = Investissement

G = dépenses publiques

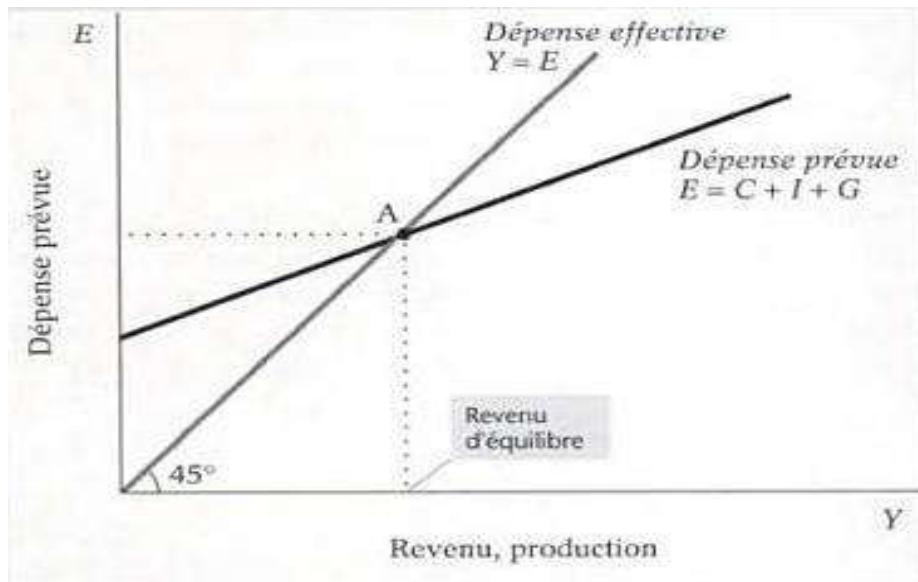
T = impôts

Le graphique ci-dessous représente l'équilibre keynésien

¹⁴ Jean-Didier, Jean-Marie Le Page, et al, Economie Contemporaine, de Boeck, 2008, p. 212

¹⁵ Pierre Cliche, Gestion budgétaire et dépenses publiques, Presses de l'université du Québec, 2009, p. 34

Graphique n° 2 : L'équilibre keynésien



Source : Gregorie N. Mankiw, macroéconomie, 2003

On obtient au point A l'équilibre keynésien grâce à l'intersection de la fonction de dépense prévue et de la droite à 45° . Sur ce point, le revenu est égal à la dépense prévue. En synthèse, l'équilibre keynésien montre comment le revenu, la production se déterminent pour tout niveau donné de l'investissement prévu I et toute politique budgétaire G et T donnée.

II-2-1- Politique budgétaire expansionniste

« La politique expansionniste ou politique de relance est appliquée en période de faible croissance et de chômage élevé »¹⁶[Matthieu Caron, 2007a]. De ce fait, elle sert à stimuler la demande globale pour lutter contre chômage et accroître la croissance économique. Les pouvoirs publics peuvent la mettre en œuvre afin d'accélérée l'activité économique en augmentant les dépenses publiques, et/ou en diminuant les recettes fiscales par le biais du mécanisme du multiplicateur.

Le mécanisme d'accélération de l'activité économique par la réduction des impôts

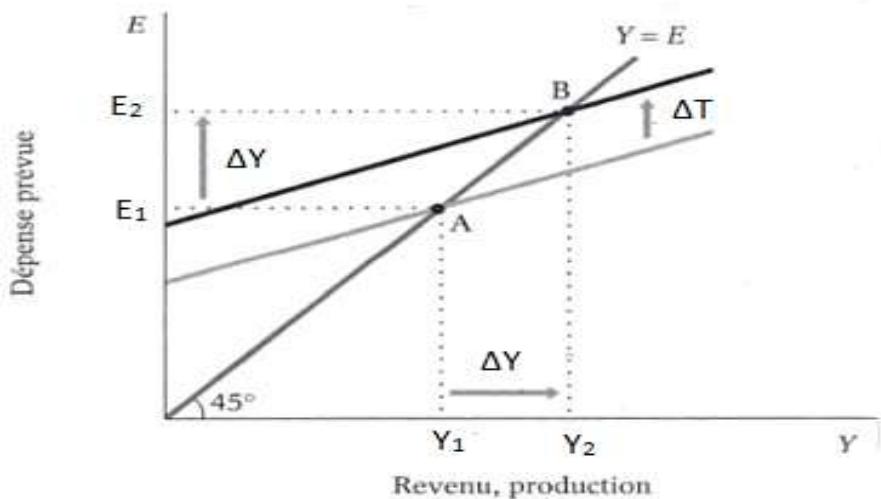
La consommation est en fonction du revenu disponible et des impôts, on peut écrire comme suit: $C=c Y_d$ où $C=c (Y-T)$

¹⁶Matthieu Caron, Budget et politiques budgétaires, Bréal, 2007, p.33

La réduction des impôts entraîne un accroissement du revenu disponible des agents économiques (Y_d) donc celle de la consommation, car cette dernière est une autre composante de la demande globale, elle engendre donc une augmentation de la dépense prévue et le revenu national.

Le graphique ci-dessous illustre bien l'effet de la réduction des recettes fiscales

Graphique n°3 : Effet d'une diminution des recettes fiscales



Source : Gregorie N. Mankiw, macroéconomie, 2003

Suite à une diminution du taux d'imposition, la dépense prévue et le revenu national augmentent d' E_1 en E_2 et d' Y_1 en Y_2 . L'équilibre passe alors du point A au point B. La politique budgétaire a donc un effet multiplicateur sur le revenu.

II-2-2- Politique budgétaire de rigueur

« La politique budgétaire de rigueur ou d'austérité sera la solution adéquate en période de surchauffe de l'économie, d'inflation élevée et de déficit extérieur inquiétant »¹⁷. Elle sert donc à améliorer le solde de la balance commerciale et limiter l'inflation. Elle peut agir sur divers moyens tels que la hausse des prélèvements obligatoires et la baisse des dépenses publiques. Lorsque l'économie se trouve en présence d'un écart inflationniste, ce dernier « représente la quantité dont il faudrait majorer la demande globale ou la dépense prévue pour obtenir le plein emploi »¹⁸

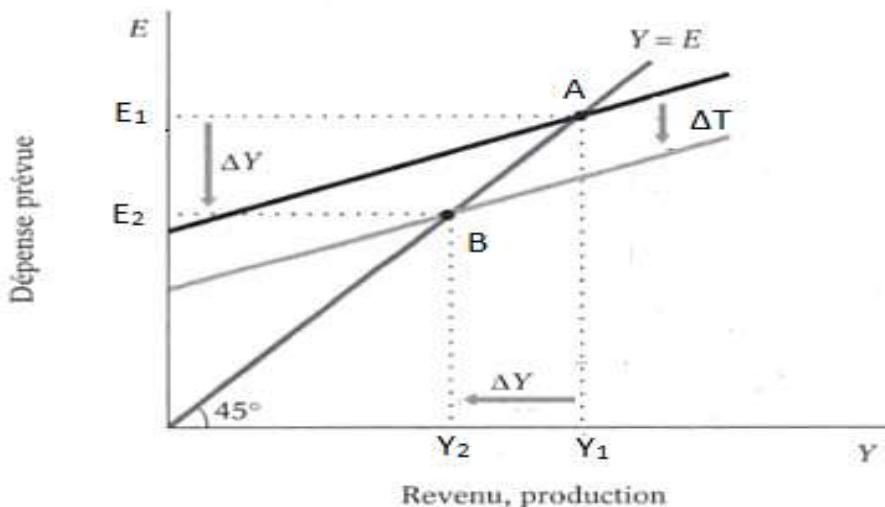
¹⁷ Matthieu Caron, Budget et politiques budgétaires, Bréal, 2007, p.33

¹⁸ J.-L. Bailly, G. Caire et al, Macroéconomie, Bréal, 2006, p. 156

[J-L. Bailly, 2006], la dépense prévue serait supérieur à la demande effective et l'économie est frappé par l'inflation, plus précisément inflation par la demande, pour réduire cet écart, l'Etat doit augmenter les recettes fiscales. L'augmentation des recettes fiscales entraîne une diminution du revenu disponible des agents puis la consommation, ainsi que la demande globale.

Le graphique qui suit illustre cet effet d'une augmentation des recettes fiscales

Graphique n°4 : Effet d'une augmentation des recettes fiscales



Source : l'auteur

Ce graphique montre qu'une baisse de la dépense prévue induit une réduction plus que proportionnelle du revenu. La baisse de revenu ΔY est supérieure à celle du taux d'imposition ΔT . L'équilibre passe du point A au point B.

I-3- limites de la politique budgétaire

Pour financer la politique budgétaire de relance, l'Etat peut recourir soit à l'emprunt qui a pour conséquence l'accroissement de la dette soit à la hausse des impôts d'où la limite de cette politique :

- Effet d'éviction : lorsque l'investissement public évincerait l'investissement privé en raison du poids des emprunts publics sur les marchés financiers.
- Anticipation des agents (Ricardo Barro, 1974)

- Soutenabilité de la dette : si la dette ne peut pas être remboursé à terme ou lorsqu'elle débouche sur une situation d'insolvabilité.
- L'effet boule de neige : lorsque le déficit budgétaire financé par emprunt devient régulier, cela provoque une accumulation de la dette publique qui croît comme une boule de neige.
- Désincitation au travail

Section II : Approche libéral de la politique budgétaire

Les économistes libéraux avancent que la meilleure politique budgétaire n'est pas avoir une politique budgétaire. Ils préconisent, au contraire, la neutralité budgétaire qu'est le principe qui conditionne l'élaboration du budget de l'Etat à la nécessité de préserver le bon fonctionnement des mécanismes de marché.

II-1-La thèse de LAFFER

Arthur Laffer¹⁹ fait parti des ces théoriciens dits « de l'offre » qui inspire de la loi de débouché de J. B. Say selon laquelle « l'offre crée sa propre demande ». Son analyse a pour objet d'illustrer la thèse selon laquelle « trop d'impôt tue l'impôt » ou « les hauts taux tuent les totaux » d'où la courbe en cloche connaît sous le non de courbe de Laffer. Par définition, la courbe de Laffer « est la représentation graphique de l'évolution du montant des recettes fiscales, qui augmente de moins en moins fortement au fur et à mesure que le taux d'imposition critique, les recettes fiscales diminuent »²⁰[Serge d'Agostino, Philippe Deubel, et al, 2008a]. Cette courbe illustre l'arbitrage entre taux d'imposition et les recettes fiscales. Tout alourdissement de la pression fiscale au delà d'un taux optimal provoque une diminution proportionnelle des recettes fiscales.

La courbe de Laffer se base sur les très microéconomique : effet de revenu et effet de substitution.

- «Un effet revenu selon lequel toute hausse de l'impôt inciterait les individus à augmenter leur offre de travail afin de maintenir constant leur revenu disponible»²¹[Jean-Didier, Jean-Marie Le Page et al, 2008].

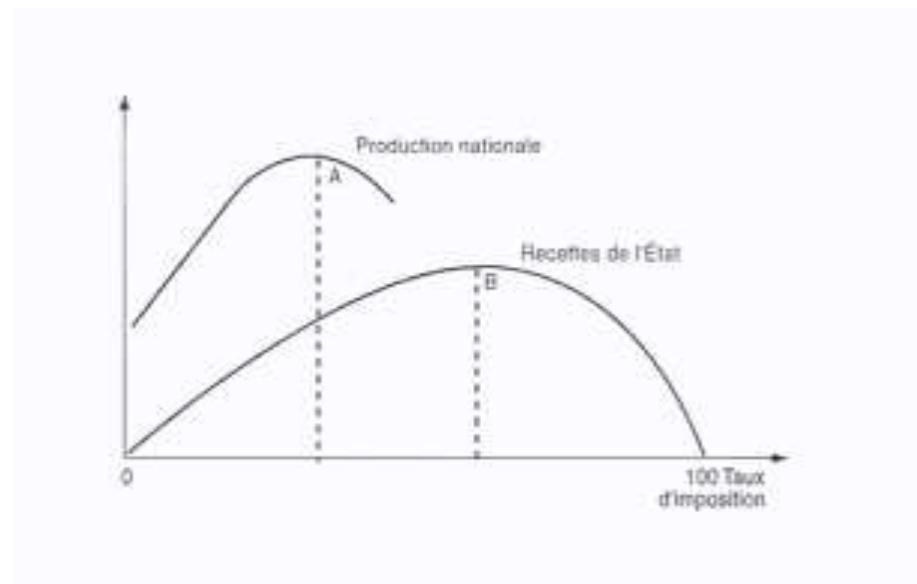
¹⁹ Arthur Laffer a été un membre fondateur du Comité consultatif de Ronald Reagan lors de la course à l'élection présidentielle de 1980. Il a également été membre de l'Economic Policy AdvisoryBoard de Reagan pour deux de ses deux mandats (1981-1989) et membre du Comité exécutif de la Commission des Finances en 1984.

²⁰ Serge d'Agostino, Philippe Deubel, Marc Montoussé, Gilles Rénouard, Dictionnaire de Science Economique et Sociales, Bréal, Rosny, 2008, p. 285

²¹ Jean-Didier, Jean-Marie Le Page, et al, Economie Contemporaine, de Boeck, 2008, p. 217

- «Un effet de substitution selon lequel une hausse de l'impôt inciterait les individus à substituer du loisir au travail »²².

Graphique n°5: Courbe de Laffer



Source : Bernard Landais, Leçons de politique budgétaire, 1998

Interprétation de la courbe :

Sur ce graphique, portant en abscisse le taux d'imposition, en ordonnée les recettes fiscales. Aux deux extrémités de cette courbe, c'est-à-dire pour un taux d'imposition égal à 0 ou égal à 100%, les recettes sont nulles. Cette courbe se divise en deux zones. Dans la zone gauche, le taux de pression fiscale est accepté par les agents économiques d'où la croissance de la courbe correspond à l'augmentation du taux de prélèvement entraînant une augmentation de recettes fiscale. Le point B est le sommet de la courbe, il correspond au rendement maximal de l'impôt. Dans la zone droite, l'augmentation du taux de prélèvement a pour effet la désincitation sur l'offre de travail, à l'épargne ainsi qu'à l'investissement, d'où la décroissance de la courbe correspond à une baisse des recettes fiscales. À côté de cet optimum fiscal, au point A figure un optimum économique. Ce point correspond à la valeur du taux d'imposition qui maximise la production nationale.

²²Jean-Didier, Jean-Marie Le Page, et al, Economie Contemporaine, de Boeck, 2008, p. 217

II-2- Théorème d'équivalence ricardienne

L'effet d'éviction par les anticipations appelé aussi équivalence ricardienne ou théorème d'équivalence Ricardo-Barro est un concept développé par David Ricardo et reformulée par Robert Barro, au milieu des années 70 en montrant, du point de vue théorique, l'inefficacité de multiplicateur keynésien.

Selon Barro, « la politique budgétaire conjoncturelle n'a aucune chance de fonctionner en raison des anticipations rationnelles des agents économiques²³ » [Matthieu Caron, 2007a]. Il avance que le multiplicateur peut être nul si les agents épargnent leur revenu supplémentaire.

Pour montrer l'inefficacité de la politique budgétaire, Barro émet une hypothèse selon laquelle les anticipations rationnelles des agents économiques jouent un rôle majeur. Sa théorie s'appuie sur l'équivalence entre un financement de déficit public par emprunt et par impôt. Il pense que les agents économiques anticipent la probabilité d'un accroissement des impôts futurs suite à une relance budgétaire financée par déficit.

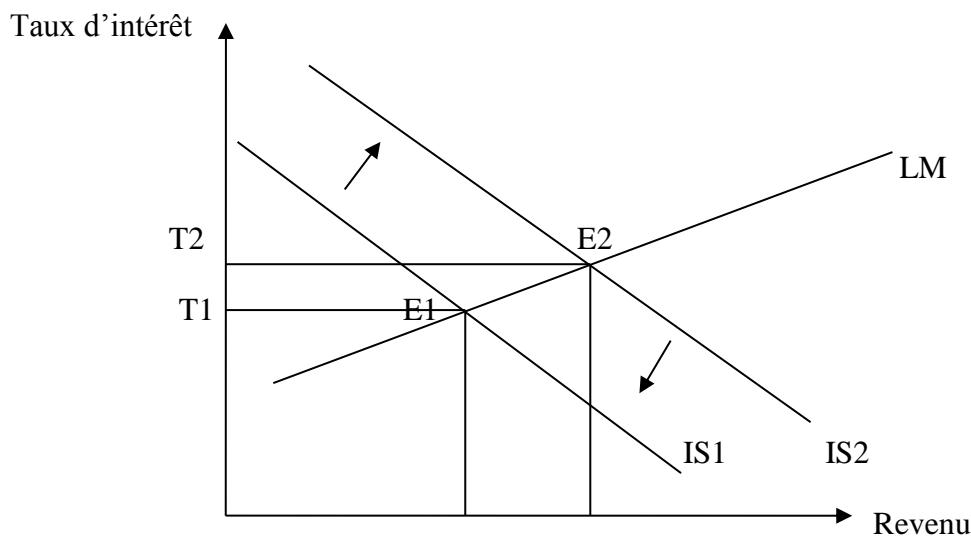
En cas de financement par emprunt de la dette de l'Etat, les agents économiques, par nature rationnels, calculent leurs revenus sans être victime d'une « illusion budgétaire » et anticipent une augmentation des impôts pour rembourser la dette que l'Etat a contractée aujourd'hui. De ce fait, ils vont épargner les revenus supplémentaires par mesure de précaution au lieu de consommer suffisamment et d'investir ce qui diminue le multiplicateur keynésien voir même nul. Par conséquent, la politique de relance budgétaire mener par le gouvernement s'avère inefficace.

Cette théorie peut être illustrée dans le cadre du modèle IS-LM

Lorsque le déficit public augmente suite à une réduction des impôts, la courbe IS va se déplacer de manière parallèle vers la droite ou vers le haut passant de IS1 à IS2 ce qui veut dire qu'il y a une augmentation de revenu passer de Y1 à Y2 et de taux d'intérêt passer de T1 à T2. Pourtant, comme les agents économiques anticipent le surcroît d'impôts qui sera prélevé ultérieurement pour rembourser la dette, ils vont accroître leur épargne au montant correspondant. De ce fait, la courbe IS2 va revenir à sa position initiale ce qui fait que la politique est efficace provisoirement mais si l'anticipation des agents est totale, la courbe IS ne se déplace pas donc la politique est inefficace.

²³ Matthieu Caron, Budget et politiques budgétaires, Bréal, 2007, p. 76

Graphique n°6 : Principe d'équivalence dans le cadre du modèle IS – LM



Source :conception de l'auteur, 2016

II-3- Théorème de l'effet d'éviction

Pour les keynésiens, la politique budgétaire de relance accélère l'activité économique. Pourtant, en cas d'un déficit budgétaire, qui est le déficit de l'Etat au cours d'un l'exercice budgétaire d'une année, cette politique peut engendrée un effet d'éviction. Ce dernier, résulte donc d'une accumulation des déficits budgétaires. La théorie de l'effet d'éviction a été développée par les monétaristes dans les années 1960. On parle de l'effet d'éviction si « investissement public évincerait l'investissement privé en raison du poids des emprunts publics sur les marchés financiers »²⁴. On distingue deux (02) types d'évictions :

➤ Eviction directe

Si le déficit budgétaire est financé grâce à l'emprunt, c'est-à- dire par l'épargne national disponible. Le recours à l'emprunt pour financer le déficit budgétaire entre directement en occurrence avec les agents économiques privés, en particulier les entreprises.

➤ Eviction indirecte

Si le déficit devient permanent et la demande de capitaux sur le marché financier augmente face à l'offre inchangé, cela conduit à un accroissement des taux d'intérêt.

²⁴ Matthieu Caron, Budget et politiques budgétaires, Bréal, 2007, p. 72

Section III : Généralité sur le Budget

III-1- Définition et élaboration du budget de l'Etat

Le mot budget vient de l'anglais « budget ». Il a pour racine l'ancien français « bouette » qui signifie « petite bourse ». Le sac du roi qui renfermait tout l'argent nécessaire aux dépenses publiques.

III-1- 1- Définition économique

Sur le plan économique « Le budget est un document prévisionnel à caractère financier et comptable qui détermine le montant des dépenses et des recettes budgétaire de l'Etat pour l'année à venir »²⁵ [Matthieu Caron, 2007b]. En d'autre terme, le budget est un acte de prévision des recettes et des dépenses. Ces recettes sont généralement financer par les prélèvements obligatoires afin de combler les dépenses publiques.

III-1-2- Définition juridique

Sur le plan juridique, le budget de l'Etat est appelé loi de finances.

« La loi de finances est un document juridique et politique qui confère valeur « légale » à des choix de politique budgétaire »²⁶ [Matthieu Caron, 2007c]. Elle est donc un acte de prévision et d'autorisation annuelle votée par le parlement.

On distingue notamment trois (03) catégories de la loi de finances à savoir :

- La loi de finances initiale qui prévoit et autorise pour chaque année, l'ensemble des ressources et des dépenses de l'Etat;
- La loi de finance rectificative, c'est « la loi qui autorise l'engagement de nouvelles dépenses ou de la perception de nouvelles recettes, modifiant de ce fait le budget initial »²⁷[Serge d'Agostino, Philippe Deubel, et al, 2008b] ;
- La loi de règlement qui constitue un élément de contrôle de l'exécution du budget ;

²⁵Matthieu Caron, Budget et politiques budgétaires, Bréal, 2007, p. 13

²⁶Ibid, p.13

²⁷ Serge d'Agostino, Philippe Deubel, Marc Montoussé, Gilles Rénouard, Dictionnaire de Science Economique et Sociales, Bréal, Rosny, 2008, p.262

III-1-3- Elaboration du budget

L’élaboration du budget de l’Etat se fait annuellement. La préparation du budget pour l’année N débute dès le mois de janvier de l’année N-1 par le ministère de l’économie et des finances et par le ministre délégué au budget. Elle résulte d’un long processus de négociation. Le produit de ce processus de négociation s’appelle le « projet de loi de finances» qui sera délibéré en conseil de ministre et soumis à l’examen et au vote du parlement.

III-2- Structure du budget de l’Etat

Comme tout le budget, celui de l’Etat comprend aussi des recettes et des dépenses.

III-2-1- Recettes publiques

Les ressources de l’Etat sont essentiellement des ressources de nature fiscales et non fiscales.

- Les recettes fiscales sont composées d’une part, des impôts directs et d’autre part, des impôts indirects qui sont devenu un véritable instrument de redistribution des ressources et un instrument d’interventionnisme économique de la puissance publique.

Selon Tony Atkinson en 1977 « L’impôt direct est celui qui peut être personnalisé, c’est-à-dire adapté aux caractéristiques du contribuable»²⁸[Agnès Bénassy-Quére, Benoit Coeuré et al, 2004a]. On distingue notamment :

L’impôt sur le revenu de personne physique ou IRPP qui a été établie par Joseph Caillaux pendant la première guerre mondiale. Il est un impôt progressif c’est-à-dire plus le revenu est élevé plus il sera imposer. De ce fait, il dépend des caractéristiques du ménage et de la nature du revenu ;

L’impôt sur les sociétés ou IS établie en 1948, qui taxe les bénéfices de société de capitaux, les bénéfices des entreprises individuelles et des sociétés de personnes.

L’impôt indirect, à l’opposition de l’impôt direct, on y trouve essentiellement la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les droits et taxes divers.

²⁸ Agnès Bénassy-Quére, Benoit Coeuré et al, Politique économique, Boeck, 2004, p. 444

- Les recettes non fiscales résultent essentiellement de la vente de la production marchande de bien et services par les administrations. On distingue particulièrement les bénéfices des entreprises publiques, les dividendes versés.
- Les recettes en dons constitués soit des aides en nature soit des aides financières données par les bailleurs de fonds à l'Etat.

III-2-2- Dépenses publiques

Les dépenses publiques sont constituées de :

- Dépenses de remboursement de la dette (charge de la dette)
- Dépenses de personnel : dépenses relative au frais du personnel, aux indemnités du ministère et les autres institutions de l'Etat ;
- Dépenses de fonctionnement : consistent à remplir les missions des administrations ; plus le montant est important plus la place des administrations dans le fonctionnement de l'économie est grande ;
- Dépenses d'investissement : dépenses destinée à la mise en œuvre de la politique économique du gouvernement, elles permettent de soutenir l'activité économique ;
- Transferts : pour aider les ménages ou subventionner les entreprises ;

CHAPITRE 3 : RELATION ENTRE LA POLITIQUE BUDGETAIRE ET LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT

Ce chapitre a pour objectifs de montrer qu'elles sont les relations entre la politique budgétaire et les objectifs économiques notamment la croissance économique, le plein emploi, la stabilité des prix et l'équilibre extérieur.

Section I : Politique budgétaire et la croissance économique

La recherche de la croissance économique est au centre de la préoccupation de l'Etat. « La croissance économique est un processus quantitatif qui se traduit par l'augmentation, au cours d'une longue période, d'un indicateur représentatif de la production de richesse d'un pays²⁹ » [Jean-Marc Huart, 2003]. Plusieurs moyens ont été mis en œuvre pour avoir un taux de croissance élevé tels que les progrès techniques, le capital et le travail mais la politique budgétaire reste le principal moyen. Pour avoir la croissance, l'analyse keynésienne préconise de compenser la faiblesse des dépenses privées par une augmentation des dépenses publiques. L'augmentation des dépenses publiques engendre des revenus supplémentaires si ces derniers sont en parties consommés, cela stimule la demande intérieure et pour répondre à cette demande, les entreprises doivent augmenter leurs investissements, d'embaucher des salariés supplémentaires qui entraîne par la suite une nouvelle création de revenu et une baisse du chômage. De ce fait, le surcroît de dépenses publiques provoque un effet cumulatif qui stimule l'activité économique.

Par exemple, si l'Etat augmente les dépenses publiques par le biais de l'emprunt d'un montant de 50 milliards. Ce montant de 50 milliards supplémentaires qui vient d'être injecter dans le circuit économique va se traduire par un accroissement du revenu national. Indirectement, les agents économiques vont bénéficier ce montant que l'Etat vient investir. L'Etat peut donc passer des commandes aux entreprises, d'accorder des aides publiques aux entreprises, d'octroyer des prestations sociales aux ménages, de créer de nouveaux services publics gratuits, d'embaucher des fonctionnaires, etc. Par conséquent, le revenu disponible des agents économiques s'accroît et qui entraîne à son tour, la hausse de la demande intérieure et pour répondre à cette demande intérieure, les entreprises vont augmenter leurs investissements, leurs emplois et distribuer des revenus supplémentaires³⁰.

²⁹ Jean-Marc Huart, croissance et développement, Bréal, 2003

³⁰ Matthieu Caron, Budget et politiques budgétaires, Bréal, 2007

De ce fait, la politique budgétaire permet d'augmenter le PIB et donc de la croissance économique.

Section II : Politique budgétaire et le plein-emploi

Le plein-emploi « signifie l'emploi de tout la main-d'œuvre en âge de travailler »³¹ [Agnès Bénassy-Quéré, Benoit Coeuré et al, 2004b]. Pour les keynésiens, le niveau de l'emploi dépend de la demande effective qui correspond à son tour au volume de production souhaité par les entreprises. Ainsi, pour atteindre l'objectif du plein emploi, l'Etat dispose la politique budgétaire de relance. L'augmentation des dépenses publiques exerce un effet multiplicateur sur l'activité et par conséquent sur l'emploi. L'Etat peut relancer la demande en agissant sur la consommation et l'investissement. En lançant une politique de grands travaux, on peut embaucher de nouveaux salariés pour les travaux. L'Etat peut également agir sur la fiscalité en diminuant l'impôt sur le revenu ou sur la consommation faisant augmenter par la suite la production des entreprises et donc une baisse du chômage. Par contre, les classiques stipulent que pour réduire le chômage, il faut agir sur le coût salarial. Par exemple, Suite à un allègement de la cotisation sociale patronale, les entrepreneurs sont incités à embaucher de nouveaux salariés et donc une diminution du chômage.

Section III : Politique budgétaire et la stabilité des prix

Pour limiter l'inflation, l'Etat peut utiliser la politique de rigueur. Dans ce cas, l'Etat va augmenter les impôts et/ou réduire ses dépenses afin de réduire ou freiner la demande qui est supérieur à l'offre. L'Etat peut accroître le taux d'imposition, par exemple en augmentant l'impôt sur la personne physique afin de limiter la masse monétaire en circulation, de ce fait la demande notamment la consommation va diminuer. Mais si on augmentation l'impôt sur la société, cela affecte un effet négatif sur le prix car les entreprises sont souvent inciter à récupérer le charge fiscal sur le prix donc favorise l'inflation. Cependant, la lutte contre l'inflation s'avère difficile car d'après la courbe de Phillips, la lutte contre l'inflation entraîne le développement du chômage. (Annexe)

³¹Agnès Bénassy-Quéré, Benoit Coeuré et al, Politique économique, Boeck, 2004, p.546

Section IV : Politique budgétaire et l'équilibre extérieur

Pour avoir un excédent commercial, l'Etat doit adopter une politique de protectionnisme. Il peut agir sur le tarif douanier, c'est une taxe prélevée sur les importations, afin de décourager les importations et protéger les producteurs nationaux en concurrence avec les importations. L'Etat peut également accorder une subvention aux entreprises exportatrices pour encourager les exportations. Par conséquent, on peut dégager un excédent commercial.

**PARTIE II : ETUDE EMPIRIQUE
DE LA POLITIQUE
BUDGETAIRE A MADAGASCAR**

Cette seconde partie est consacrée sur un cadre analytique de l'étude. Elle se fonde principalement sur l'analyse de la politique budgétaire à Madagascar durant les trois (03) années après la crise du 2009. La politique budgétaire demeure le principal instrument pour influencer la conjoncture économique par le biais du budget de l'Etat. Pourtant, ce dernier est toujours déficitaire pour Madagascar c'est-à-dire les dépenses excèdent toujours les recettes. Pour mieux appréhender la politique budgétaire à Madagascar, cette partie est organisée en trois chapitres bien distincts. Elle traite la tendance de la politique budgétaire à Madagascar dans son premier chapitre. Ensuite, elle étudie les effets de cette politique au niveau macroéconomique dans le second chapitre. Ainsi dans son dernier chapitre, proposons quelques stratégies pour rendre plus efficace la politique budgétaire.

CHAPITRE 4 : TENDANCE DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE A MADAGASCAR

Face à la suspension des financements extérieurs au cours de ces trois années après la crise, il est indispensable de faire un ajustement de la politique budgétaire. Ainsi, la stratégie du gouvernement Malagasy réside sur l'adoption de la politique d'austérité ainsi que la politique de relance afin de maintenir l'équilibre économique et financière. L'utilisation de la politique budgétaire se fonde principalement sur la politique des dépenses publiques et la politique fiscale.

Section I : Politique des dépenses publiques

La politique des dépenses publique s'occupe de repartir les ressources entre les diverses activités budgétaires de l'Etat.

I-1- La structure des dépenses publiques

Généralement, les dépenses publiques constituent les dépenses d'investissements et les dépenses courants ou dépenses de fonctionnement.

I-1-1- Dépenses d'investissement

L'investissement public est un des principaux instruments de la politique budgétaire qui influe plus sur la productivité nationale. Il s'effectue à long terme et exerce un effet positif sur l'activité économique par le biais du multiplicateur d'investissement. Les dépenses d'investissement correspondent à la création d'une richesse nouvelle et donc à un enrichissement. Elles sont souvent financées par des ressources externes ainsi que des ressources internes.

On peut classifier les investissements par deux (02) catégories :

- Les investissements directement rentables : construction d'un stade, d'un complexe sportif et culturel, des sociétés publiques etc.
- Les investissements non directement rentables qu'on appelle également les investissements collectifs : construction d'un hôpital, d'une route, etc.

a) Les programmes d'investissement public (PIP) du 2010 à 2012

- Les priorités de l'Etat de l'année 2010-2011 ont été axées sur :
 - ✓ la poursuite des constructions et/ou réhabilitations des infrastructures productives et sociales à impacts directs au niveau de la population ;

- ✓ la pérennisation des investissements effectués pour la mise en œuvre de la politique de décentralisation et de déconcentration ;
- ✓ la promotion du secteur privé véritable moteur du développement économique
 - Les priorités de l'Etat en 2012 visaient :
- ✓ le soutien à la production agricole ;
- ✓ le renforcement de la sécurité alimentaire ;
- ✓ le renforcement du secteur énergie ;
- ✓ la relance du secteur tourisme ;
- ✓ et le développement des infrastructures de services de santé et d'éducation

b) Evolution des dépenses d'investissement publique après 2009

Tableau n° 1 : Evolution des dépenses d'investissement publique en milliards d'Ariary

Année	2010	2011	2012
Dépenses d'investissement	948,6	1251,9	697,0

Source : Rapport Economique et Financière, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013

Suite à l'interruption des aides et des emprunts extérieurs depuis 2009, les ressources de l'Etat sont constituées seulement par des ressources internes. De ce fait, les dépenses de l'Etat ont fortement resserrées surtout en matière des investissements publics. En 2010 les investissements publics s'élèvent à 948,6 milliards d'Ar et connaissent un accroissement de 1251,9 milliards d'Ar en 2011 soit une augmentation de 32,0%. Mais comme la relation entre les bailleurs n'est pas encore rétablie en 2012, les investissements publics ont fléchi de l'ordre de 697 milliards d'Ar.

I-1-2- Dépenses courantes

Les dépenses courantes permettent d'assurer l'exploitation courante des services publics. Elles constituent plusieurs catégories, notamment :

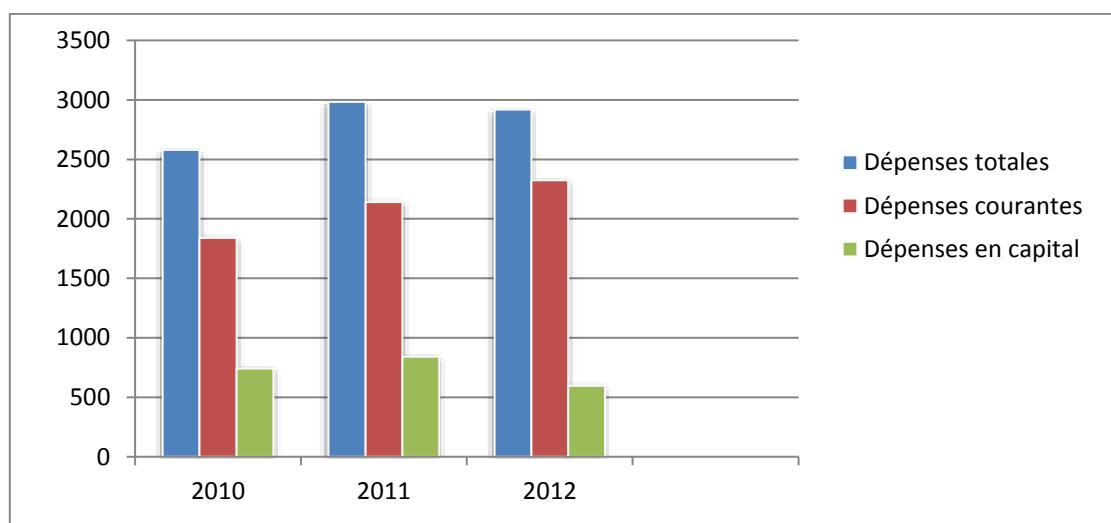
- ✓ Les dépenses courantes de solde : elles constituent par des rémunérations d'activité des fonctionnaires civils et militaires composés principalement de traitement, ainsi que de diverses indemnités liées à la fonction ou à la solde, les cotisations des contributions sociales, les prestations sociales et allocations de solde.

- ✓ Les dépenses courantes hors solde : ce sont les achats de biens et services, les charges permanentes, les impôts, droits et taxes, les transferts et subventions et les charges financières
- ✓ Les dépenses courantes structurelles : elles désignent les interventions sociales et économiques pour l'atteinte des objectifs de développement et d'ajustement structurel.
- ✓ Les dépenses courantes exceptionnelles : elles englobent les dépenses de fonctionnement de l'Etat à titre ponctuel et exceptionnel.

II-2- L'évolution des dépenses publiques

Le graphique ci-après montre l'évolution des dépenses publiques depuis 2010 jusqu'à 2012

Graphique n°7 : L'évolution des dépenses publiques en milliards d'Ariary



Source : Rapport Economique et Financière, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013

Depuis l'année 2010 à 2011, on constate une augmentation des dépenses publiques que ce soient les dépenses courantes ou les dépenses en capital. Mais en 2012, les dépenses totales diminuent par rapport à l'année précédente. Pour bien étudier l'origine de l'accroissement et de la régression des dépenses publiques voyons ces évolutions par nature.

Le tableau ci-après illustre l'évolution des dépenses publiques par nature après l'année 2009.

Tableau n°2 : L'évolution des dépenses publiques en milliards d'Ariary

ANNEE	2010	2011	2012
Dépenses totales	2579	2983.7	2918.0
Dépenses courantes	1838.5	2141.9	2322.8
Dépenses budgétaires	1560	1827.2	2013.4
Personnel	934.2	1060.4	1167.3
Fonctionnement	447.9	623.6	702.1
Intérêt sur dette extérieure	32.6	37.3	37.7
Intérêt sur dette intérieure	115.3	105.9	106.3
AONT (+/-) extrabudgétaire	278.5	314.6	309.4
Dépenses de fonctionnement FCV		0.1	
Dépenses en capital	740.5	841.8	595.2
Financement intérieur	392.1	286.5	165.2
Financement extérieur	348.4	555.3	430.0

Source : Rapport Economique et Financière, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013

D'après ce tableau, on constate que l'augmentation des dépenses totales en 2011 résulte essentiellement d'un accroissement des dépenses du personnel de 13,5% par rapport à 2010, de dépenses de fonctionnement de 30,5%, ainsi que le financement extérieur de 59,4% et ce malgré une diminution du financement intérieur. En 2012, les dépenses totales ont accusées une baisse de 65,7 milliards d'Ar par rapport à l'année précédente, elles proviennent de la diminution des dépenses en capital notamment le financement des ressources intérieures de l'ordre de 121,3 milliards d'Ar et le financement des ressources extérieures de 125,3 milliards d'Ar malgré une hausse sur les dépenses du personnel et les dépenses de fonctionnement.

Section II : Politique fiscale

La politique fiscale est l'ensemble des mesures de perception et de redistribution des revenus gouvernementaux. Autre que la politique des dépenses, elle est un instrument clé de la politique budgétaire. La politique fiscale agit sur la variation des recettes fiscales.

II-1- Les recettes fiscales

La recette fiscale joue un rôle majeur dans le budget de l'Etat. Elle permet de couvrir les dépenses de l'Etat. A cet effet, le gouvernement a toujours tendance à augmenter ces ressources pour atteindre ses objectifs économiques. Les recettes fiscales de l'Etat ont constituées plusieurs types d'impôts.

II-1-1- Les différentes types d'impôts perçus à Madagascar

Selon le CGI³², on distingue deux (02) catégories des impôts : les impôts perçus au profit d'Etat et les impôts perçus au profit des collectivités territoriales.

Les impôts perçus au profit d'Etat sont constitués par :

- Impôts sur les revenus et assimilés, on en distingue cinq (05) types :
 - L'impôt sur le revenu (IR) : c'est un impôt annuel assis sur les bénéfices et revenus réalisés par les personnes physiques ou morales.
 - L'impôt synthétique (IS) : impôt vise les personnes physiques et entreprises individuelles qui exercent une activité indépendante. Il s'applique à tous les revenus bruts ou gains.
 - L'impôt sur les revenus salariaux et assimilés (IRSA) : impôt vise les personnes physiques exerçant un emploi salarié public ou privé.
 - L'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (IRCM) : impôt concernant les revenus dérivés de la propriété d'actifs mobiliers des personnes morales, les sociétés de personnes, des sociétés en participation et des personnes physiques.
 - L'impôt sur les plus-values immobilières (IPVI) : impôt assis sur les plus-values réalisées par les personnes physiques lors de la cession à titre onéreux de biens immobiliers.
- Impôts indirects :
 - Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)
 - Le droit d'accises : acquitté par les personnes physiques ou morales se livrant à la récolte, à l'extraction, à la fabrication, à la préparation, à l'importation ou à la prestation de service.
 - Droits et taxes divers : taxe payer par les fabricants et importateurs des boissons alcooliques et les tabacs manufacturés ainsi que par les exploitants des jeux de hasard.
- Droit d'enregistrement des actes et mutations :
 - Droits d'enregistrement : s'applique à l'ensemble des actes et mutations intervenus à Madagascar ou relatifs à des biens situés sur le territoire de la république de Madagascar.
 - Droit de timbre et assimilés : timbre de passeports, impôt sur les armes à feu

³² Code Général d'Impôt

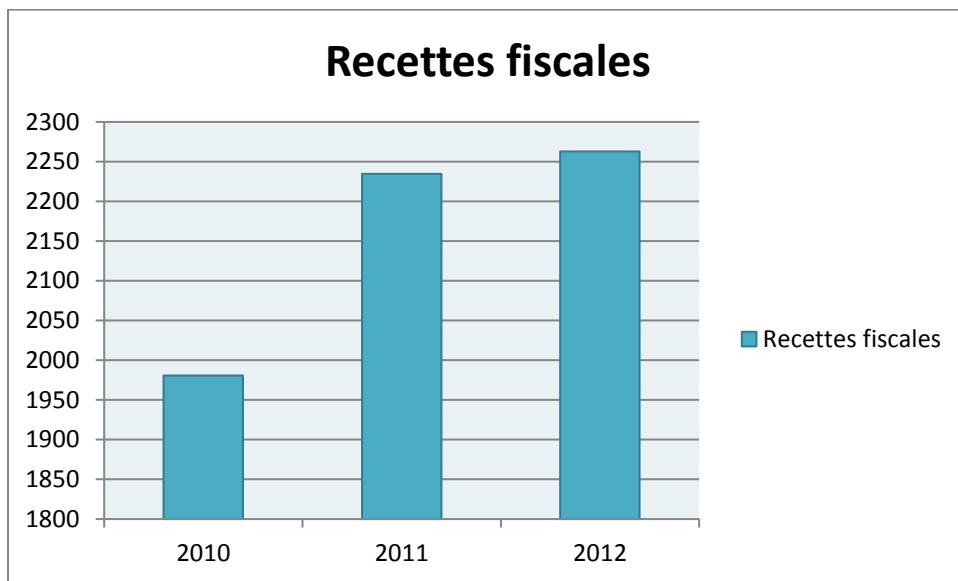
- Taxe sur les contrats d'assurances : taxe perçue annuellement sur toute convention d'assurance ou rente viagère, conclue avec une société d'assurance.

Les impôts perçus au profit des collectivités territoriales constitués de :

- Impôt foncier sur les terrains (IFT) ;
- Impôt foncier sur la propriété bâtie (IFPB) ;
- Impôt de licence sur les alcools et les produits alcooliques ;
- Taxe annuelle sur les appareils automatiques.

II-2- L'évolution des recettes fiscales

Graphique n° 8 : L'évolution des recettes fiscales de 2010 à 2012 en Milliards d'Ar



Source : Bulletin fiscale, 2012

D'après ce graphique, on constate que durant les trois (03) années après la crise, les recettes fiscales ne cessent de s'augmenter. Entre 2010 et 2011, on enregistre une forte augmentation par rapport à la variation entre 2011- 2012. L'analyse du tableau ci-après nous permettrons de comprendre mieux l'évolution de ces recettes fiscales.

Tableau n°3 : Recettes fiscales de la DGI et de la DGD en Milliards d'Ar

ANNEE	2010	2011	2012
Impôts sur revenus,	490.29	533.68	512.57
IBS	0.94	0.77	0.60
IRNS	1.87	1.19	0.33
IRSA	201.08	259.69	230.86
IS	13.5	13.92	13.99
IRCM	37.45	38.94	35.38
IPVI	1.84	1.63	1.81
IR	233.61	217.55	229.57
Impôt sur la Propriété	10.56	15.11	13.65
Droit d'enregistrement	10.56	15.11	13.65
Impôt sur biens et Services	642.96	678.09	684.32
TVA-intérieur	437.35	457.36	443.82
TST	0.01	0.00	0.00
DA-intérieur	201.04	215.93	234.23
Assurance	4.97	4.79	6.28
Autres recettes Fiscales	7.26	10.39	3.85
Droit de timbre	3.54	3.67	3.11
Divers	0.18	0.33	0.28
Autres impôts budget	3.55	6.39	0.46
Total DGI	1151.08	1237.27	1214.40
Produit non pétrolier	557.5	686.3	749.4
DD	172.3	209.8	227.1
TVA-Import	384.9	479.5	522.4
Autres taxes	0.3	0.0	0.9
Produit pétrolier	271.9	310,8	299.2
TPP	90.2	87,0	76.6
TVA sur les PP	181.7	223.8	222.6
Total DGD	829.5	997.12	1048.61
Recettes fiscales	1980.85	2234.68	2263.01

Source : DGI/ DGD

En se basant sur le tableau ci-dessus, on observe que durant ces trois (03) années la DGI contribue plus sur les recettes fiscales par rapport à celle de la DGD. La DGI a réalisé 58,11% des recettes fiscales en 2010, 55,37% en 2011 et 53,66% en 2012. L'importance des recettes fiscales de la DGI résulte essentiellement de deux (02) catégories d'impôts celui d'impôt sur biens et services et celui d'impôt sur revenus. L'impôt sur biens et services accuse toujours un accroissement mais quant à l'impôt sur revenus entre 2010-2011 il s'accroît mais se trouve à la baisse en 2012. On constate aussi que pendant ces trois années, les IBS, IRNS et IRCM ne cessent de se diminuer suite à la fermeture de certaines entreprises. (Annexe : nombre d'entreprise fermée en 2010 et 2011). Les recettes fiscales

de la DGD concernent seulement le produit pétrolier et non pétrolier ce qui expliquent la faiblesse des recettes fiscales de la DGD par rapport à la DGI.

II-3- L'évolution du taux de pression fiscal

Le taux de pression fiscal désigne le rapport entre les recettes fiscales et le PIB nominale. Le tableau suivant nous montre la variation du taux de pression fiscal de 2010 à 2012.

Tableau n°4 : Evolution du taux de pression fiscal

Période	2010	2011	2012
Recettes fiscales (en milliards d'Ar)	1980.85	2234.68	2263.01
PIB (en milliards d'Ar)	18225.48	19939	21637.42
TPF (en%)	10.9	11.1	10.5

Source : DGI/DGD/Bulletin fiscal, 2012

D'après ce tableau, on observe que le taux de pression durant ces années tourne autour de 10%. En 2011, on enregistre une augmentation de l'ordre de 11.1% par rapport en 2010 qui est de 10.9%. Cela signifie que les recettes fiscales augmentent plus vite que le PIB. En revanche en 2012, le TPF diminue à 10.5% suite à l'augmentation considérable du PIB par rapport aux recettes fiscales.

II-4- Les mesures prises par l'Etat du 2010 à 2012

II-4-1- Mesures fiscales en 2010

- ✓ Réglementation plus stricte du régime de suivi des produits alcooliques, exigence de facturation des ventes, amélioration des services de paiement par chèque et par virement, mise à jour systématique des données de réalisation fiscale sur le web.
- ✓ diminution du taux des impôts sur les revenus : IR, IRS, IRCM, IPVI, allant de 24% à 23% ;
- ✓ Nouvelle répartition des recettes de l'IS : 39% au profit de la région, 60% pour la commune et 1% pour le FNISI ;
- ✓ Les briquets et allumeurs, même mécaniques ou électriques, sont soumis au DA ;

- ✓ Promotions des sources d'énergie renouvelables en vue d'une facilitation de l'accès à l'énergie du fait de l'allègement du taux de Droit de Douanes ;
- ✓ Mise en place des Brigades Mobiles de Surveillance (MBS) ;
- ✓ Mise en œuvre de la nouvelle version Sydonia ++ et démarrage effectif du Tradenet ;
- ✓ Renforcement de la lutte contre la fraude ; et
- ✓ Consolidation des mesures en matière de Code et de Tarif douanier.

II-4-2- Mesures fiscales en 2011

- ✓ L'abaissement du taux des impôts sur les revenus de 23% à 22% (IR, IRS...) ;
- ✓ La sécurisation des recettes des droits d'enregistrement ;
- ✓ L'exonération en matière de TVA des matériels et équipements pour la production d'énergies renouvelables ;
- ✓ Le relèvement du montant des amendes sur les boissons alcooliques entraîné par l'assainissement du secteur ;
- ✓ Uniformisation du taux du Droit de Douanes sur les machines et appareils ;
- ✓ Soutien au développement du Secteur Agricole et celui de l'élevage par la réduction du taux de Droit de Douanes (exemple : semence animale, etc.) ;
- ✓ Promotion des sources d'énergies renouvelables en vue d'une facilitation de l'accès à l'énergie du fait de l'allègement du taux de Droit de Douanes ;
- ✓ Et l'harmonisation du taux de Droit de Douanes sur les chaussures de sport ;
- ✓ Mise en place d'un nouveau Code des Investissements axé sur une politique fiscale et douanière incitative et favorisant les outils de production dans certains secteurs tels que l'agriculture, le tourisme, les NTIC et l'énergie, notamment les énergies renouvelables.

II-4-1- Mesures fiscales en 2012

- ✓ La réduction progressive du taux des impôts sur les revenus (IR, IDH, IRS, IRCM, IPVI), qui est passé de 22 % à 21% ;
- ✓ La simplification du système fiscal par la suppression de certaines taxations spécifiques telle que le Prélèvement sur les produits des jeux (PPJ) ;
- ✓ L'instauration, en matière d'Impôt sur les Revenus (IR), de la réduction d'impôt pour les investissements relatifs à la production d'énergies renouvelables, et ce pour faire face à l'insuffisance et l'instabilité des ressources énergétiques ;

- ✓ La déductibilité de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) gревant les achats de carburants utilisés dans le transport terrestre des hydrocarbures et des marchandises pour réduire l'effet de rémanence de la hausse du cours mondial du pétrole ;
- ✓ L'obligation de paiement par voie bancaire est étendue à toutes les transactions effectuées par les assujettis à la TVA dans le cadre de leurs activités ;
- ✓ La mise en place de l'organe de recours douanier, Commission de Conciliation et d'Expertise Douanière ou CCED ;
- ✓ La mise en place d'un intérêt de retard en cas de non réexportation des marchandises admises temporairement et ce, afin de sécuriser la collecte des recettes et d'éviter une forme de report paiement déguisé ;
- ✓ L'harmonisation du droit des douanes (DD) relatif aux moyens de transport et aux pneus ;
- ✓ La révision à la baisse du taux du droit des douanes sur certaines matières premières.

Section III : Les obstacles assignés à la réalisation de la politique des dépenses et de la politique fiscale

III-1- Problèmes au niveau des dépenses

➤ Problème au niveau de la répartition des dépenses

On a remarqué dans l'analyse précédente (cf. tableau n°2) que les dépenses de fonctionnements sont largement supérieures aux dépenses d'investissement. En revanche, les dépenses de fonctionnement ne permettent de dégager directement une richesse nationale. Elles sont créatrices de revenus et de dépenses mais n'ont pas la capacité de production que celles des dépenses d'investissement.

➤ Déséquilibre entre les dépenses et les recettes

Les dépenses publiques ont tendance à augmenter d'une année à une autre, elles sont toujours supérieures aux ressources de l'Etat. Pourtant, ces ressources sont insuffisantes et n'arrivent pas à financer les multiples dépenses telles que les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement qui sont toujours en croissance.

III-2- Les obstacles en matière des recettes fiscales

Les recettes fiscales demeurent la principale ressource de financement de l'Etat mais elles sont insuffisantes à cause des diverses raisons :

- Fraude fiscale : « la fraude fiscale est le fait de donner délibérément une fausse représentation de la vérité afin d'échapper à l'impôt » [Maurice Lauré, 1959]. La fraude fiscale se manifeste souvent par une dissimulation matérielle, par une fausse déclaration des marchandises.
- Evasion fiscale : il y a une évasion fiscale lorsqu'il y a violation de la loi. Certaines contribuables ont tendance à réduire eux même leur base imposable en diminuant par exemple leurs revenus ou leurs consommations
- Multiplication du secteur informel : l'existence du secteur informel nuire à l'économie car elle est libéré d'impôt.
- Augmentation du taux de pression fiscale

CHAPITRE 5 : EFFETS DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE AU NIVEAU MACROECONOMIQUE

L'objectif assigné à la politique budgétaire est d'atteindre à savoir la croissance économique élevée, le faible taux de chômage, la maîtrise du niveau général des prix ainsi qu'un équilibre extérieur. Ce chapitre nous permet de comprendre les impacts de la politique budgétaire au niveau macroéconomique.

Section I : Sur la croissance économique

Tableau n°5 : Taux de croissance économique entre 2010-2012

ANNEE	2010	2011	2012
Taux de croissance	0.6	1,3	2.5

Source : Rapport Economique et Financière, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013

Pendant la période que nous avons choisi, l'économie malgache affichait toujours une croissance soutenue. Entre 2010-2011, on constate une augmentation des dépenses publiques notamment les dépenses d'investissement (voire tableau n°1). Cette hausse des dépenses publiques a un effet bénéfique sur la croissance économique. Le taux de croissance économique pendant ces périodes passe de 0,6% en 2010 à 1,3% en 2011. En 2012, contrairement à l'étude théorique qui stipule qu'un accroissement de la dépense publique a un effet positif sur la croissance, les dépenses publiques accusent une baisse par rapport à l'année précédente pourtant, on affichait toujours un accroissement du taux de croissance économique qui est de 2,5%.

Pour étudier l'impact de la politique budgétaire sur la croissance, il importe d'analyser les impacts suivant la politique fiscale du pays en orientant notre étude par secteur d'activité.

Le secteur primaire comprend surtout l'agriculture, l'élevage, la pêche et la sylviculture. L'économie de Madagascar demeure une économie agricole. Selon l'INSTAT, le secteur primaire représente 80% des emplois créés en 2010. Le gouvernement avait prendre comme mesure un soutien au développement du secteur agricole et celui de l'élevage par la réduction du taux de Droit de Douanes en 2011, pourtant, cette mesure n'a pas un impact positif sur la croissance. Le secteur primaire a connu une faible croissance passant de 1,1% en 2010 en 0,7% en 2011. Cette baisse résulte essentiellement de l'invasion acridienne, du

passage du cyclone Bingiza et du changement climatique qui a pour effet un faible rendement notamment rizicole d'où la fluctuation des prix des produits vivriers.

Le secteur secondaire demeure le principal moteur de la croissance économique, il a enregistré une croissance évolutive enregistrant une croissance de 5,1% en 2012 contre 3,2% en 2011 et contre 2,1% en 2010. Cette croissance provient principalement des industries extractives et des industries alimentaires. Elles représentent respectivement un taux de croissance de 9,8% et 7,4% en 2011 et 83,3% et 28,9% en 2012 (source REF). Afin de faciliter l'accès à l'énergie, l'Etat décide d'alléger le taux de Droit de Douanes pour les investissements relatifs à la production d'énergies renouvelables de ce fait, en 2012 les activités de la branche énergie ont connu un rebond avec 3,9 % en 2012 contre -0,9 % en 2011.

Concernant le secteur tertiaire, il affiche une variation négative entre 2010 et 2011, -0.1% et -0.3 % respectivement. Mais en 2012, on enregistre une variation positive soit une croissance de 3%, cela résulte du reprise du tourisme et des branches qui lui sont affiliées tels que les transports des voyageurs et le transport des marchandises.

Section II : Sur le plein-emploi

La situation de plein emploi est loin d'être atteint pour Madagascar. La crise politique en 2009 accentue le chômage car certains nombres d'entreprises ont fermé leurs portes suite à la suspension de Madagascar à l'AGOA. Le taux de chômage en 2010 est estimé à 3.8% d'après l'Enquête Permanente auprès des Ménages (EPM) effectué par l'INSTAT en 2010. (Les taux de chômage entre 2011-2012 sont indisponibles)

Selon le BIT : « un individu se trouve en situation de chômage si, pendant la période de référence (7 derniers jours avant l'interview), il est dépourvu d'emploi, en recherche activement un et est disponible à l'exercer à très court terme ».

Malgré la situation en 2009, on enregistre de nombre d'entreprise créées à Madagascar suite à des mesures d'allégement fiscal comme la réduction de l'impôt sur les revenus. Cette dernière incite les entreprises à s'investir et à créer de nouveaux emplois. Le tableau ci-après nous montre l'effectif des entreprises créées durant les trois années suivant la crise.

Tableau n° 6 : Nombre d'entreprises créées entre 2010-2012

ANNEE	2010	2011	2012
Entreprises créées	13297	21431	22019

Source : INSTAT

Durant les trois (03) années après la crise, on remarque que le nombre d'entreprises créées ne cesse de s'augmenter cela est du à la réduction incessante de l'impôt sur les revenus pendant ces périodes. L'effectif d'entreprises crée en 2010 s'élève à 13297 tandis qu'en 2011, on compte 21431 soit un accroissement de 62%. En 2012, on enregistre une augmentation de 2,7% par rapport en 2011 soit 22019 entreprises.

Section III : Sur la stabilité des prix

L'Etat peut agir sur la consommation des biens et services afin de réduire l'inflation.

Tableau n° 7 : Evolution du taux d'inflation

ANNEE	2010	2011	2012
Taux d'inflation	9.3	9.5	5.8

Source : Rapport Economique et Financière, 2010-2011,2011-2012,2012-2013

Le taux d'inflation à Madagascar reste stable passant en moyenne annuelle de 9,3% en 2010 à 9,5% en 2011. La hausse résulte des prix des produits locaux et les prix des produits semi-importés et des produits importés. Elle contribue respectivement de 87,3%, 5,2% et 7,9% dans l'ensemble de prix des produits selon l'INSTAT. Mais en 2012, le taux d'inflation a reculé de 3,7 points par rapport en 2011 soit 5,8% en moyenne annuelle. Cette diminution provient essentiellement de l'exonération de la Taxe sur la Valeur Ajoutée sur les achats de carburants utilisés dans le transport terrestre, des hydrocarbures et des marchandises. La diminution du pouvoir d'achat de la population contribue également à cette diminution du taux d'inflation car d'après le tableau n°3, la TVA intérieure accuse une diminution entre 2011 et 2012.

Section IV : Sur l'équilibre extérieur

Pour mieux comprendre l'impact de la politique budgétaire sur le commerce le tableau suivant va nous aider.

Tableau n° 8 : Evolution de commerce extérieur en Milliards d'Ar

ANNEE	2010	2011	2012
EXPORTATION	2235.1	2971.6	2723.7
IMPORTATION	5305.1	5968.8	5853.2
DEFICIT	-3069.5	-2976.6	-2723.7

Source : INSTAT

En analysant ce tableau, on constate que la balance commerciale de trois (03) années post crise est toujours déficitaire c'est-à-dire les importations excèdent toujours les exportations. Ce résultat est du au ralentissement des activités économiques suite à la crise. Pendant la crise, l'économie Malagasy se trouve dans un état défavorable et pour relancer l'activité du pays l'Etat décide d'alléger le droit des douanes (DD) relatif aux moyens de transport, aux pneus ainsi que sur certaines matières premières. A cet effet, les importations ont fortement augmentés. Pourtant, suite au soutien à la production agricole tels que la vanille, le girofle... les exportations ont connu une augmentation surtout entre 2010 et 2011.

CHAPITRE 6 : QUELQUES STRATEGIES POUR UNE POLITIQUE BUDGETAIRE PLUS EFFICACE

La politique budgétaire a pour but de parvenir simultanément aux quatre objectifs du développement. Pour avoir plus d'efficacité et pour atteindre ces objectifs, il convient d'améliorer la politique de dépenses publique et la politique fiscale du pays.

Section I: Stimuler l'investissement

Les dépenses sont souvent mal réparties. L'Etat accorde plus d'importance aux dépenses de fonctionnement qu'aux dépenses d'investissement. Or, l'objectif de la politique budgétaire est d'avoir une croissance élevée et soutenue. Dans ce cas, il devrait inverser cette tendance. Il faut une politique budgétaire axée sur des dépenses productives. Une augmentation des dépenses d'investissement est indispensable car se sont des dépenses plus productives afin d'améliorer le PIB et donc de la croissance. Une réduction des impôts sur le revenu tels que l'IR, IRSA permet aussi d'améliorer le climat d'investissement et donc une création d'emploi.

Section II : Augmenter le taux de pression fiscale

Lors de l'inauguration du 111^e centre fiscal de Madagascar, le président de la république Hery RAJAONARIMAMPIANINA souligne que « le taux de pression fiscale de Madagascar est encore parmi les plus faible en Afrique » [Midi Madagascar, n°9973, p. 4]. Le taux est inférieur ou égal à 10%. Ce faible taux de pression fiscale signifie une faible recette fiscale et donc de la dépense publique. De ce fait, il faut accroître le taux de pression fiscale pour avoir une recette suffisante par le biais d'un élargissement de l'assiette fiscale mais, il faut faire attention qu'une fiscalisation n'entraîne pas un important désinvestissement.

Section III : Redressement des secteurs informels

Selon l'INSTAT, près de 2.280.500 unités de production sont classées informelles en 2012. Or, on sait qu'on ne peut pas augmenter la recette fiscale si le taux du secteur informel est très élevé. L'Etat doit donc diminuer le nombre du secteur informel en rendant formel le secteur informel afin de combler les recettes fiscales et d'éviter une injustice fiscale.

Section IV : Elaboration du budget pluriannuel

Le problème repose à l'adéquation entre prévision de recette et de dépense par rapport à la réalisation effective. Pour avoir une politique budgétaire plus efficace, il faut une programme à moyen terme c'est-à-dire de un à trois ans. A cet effet, l'élaboration du budget doit correspondre au programme national de développement ou PND pour que le budget joue son rôle de stabilisateur de la conjoncture.

CONCLUSION

Le budget représente le principal instrument de l'Etat pour agir sur l'économie, il est constitué de recettes et de dépenses de l'Etat. Les recettes sont constituées essentiellement des ressources de nature fiscales et non fiscales. La politique budgétaire résulte d'une volonté d'intervention de l'Etat pour corriger les déséquilibres. Elle cherche à atteindre certains objectifs économiques tels que la croissance élevée et la maîtrise de l'inflation par le biais, soit d'une politique de relance soit d'une politique de rigueur. La politique de relance est appliquée en période de faible croissance et de chômage élevé tandis que la politique de rigueur est favorable pendant la période de surchauffe de l'économique.

Depuis longtemps, la politique budgétaire a été adoptée à Madagascar mais jusqu'aujourd'hui les retombées sont presque inexistantes. La relance budgétaire n'affecte pas directement les ménages. Le déficit budgétaire se creuse à cause de l'accroissement incessant des dépenses publiques et malgré une hausse de recettes. On peut admettre qu'il y a un obstacle qui empêche l'efficacité de la politique budgétaire pour atteindre les objectifs fixés. Suite à la crise politique qui sévit dans le pays en 2009, le financement extérieur a été suspendu et la seule ressource de l'Etat demeure les recettes fiscales. L'efficience et l'efficacité de la politique budgétaire est donc indispensable.

Cette analyse a permis d'appréhender les impacts de la politique budgétaire au niveau macroéconomique. Malgré la situation économique du pays durant les trois années après la crise, Madagascar affiche une croissance soutenue, un taux d'inflation stable durant l'année 2010 à 2011 et voire même une diminution en 2012. Pourtant, la politique budgétaire mise en œuvre reste encore très modeste. Pour être plus efficace, il faut quelques améliorations tant au niveau des dépenses qu'au niveau des recettes. Sans financement extérieur, Madagascar a pu avoir un résultat assez satisfaisant, donc le financement extérieur doit être considéré comme une ressource supplémentaire et non un moteur de développement.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- AGNES, Bénassy. et al, (2004) « Politique économique », Boeck, 628 pages
- BERNARD, Landais. (1998) « Leçons de politique budgétaire », de Boeck & Larcier, Paris, Bruxelles, 249 pages
- CARON, Matthieu. (2007) « Budget et politiques budgétaire », Bréal, 127 pages
- DARREAU, Philippe. (2003) « Croissance et politique économique », de Boeck & Larcier, Bruxelles, 321pages
- GREGORY, N. Mankiw. (2003) « Macroéconomie », De Boeck Université s.a., 655pages
- JEAN-DIDIER. et al, (2008) « Economie contemporaine », de Boeck, 512 pages
- JEAN-MARC, Huart. (2003) « Croissance et développement », Bréal, 125 pages
- J.-L .BAILLY. et Al, (2006) « Macroéconomie », Grand Amphi, Bréal, 418 pages
- MAYA, Bacache. (2006) « Le rôle de l'Etat : Fondement et Réformes », Bréal
- MARC, Montoussé et DOMINIQUE, Chamblay. (2005) « 100 fiche pour comprendre la science économique », Bréal, 241 pages
- MARC, Montoussé. et al, (2005) Science économique et sociale, Bréal, 578 pages
- PIERRE, Cliche. (2009) « Gestion budgétaire et dépenses publiques », Presses de l'université du Québec, 309 pages
- PIERRE, P. Tremblay. (2012) « L'argent de l'Etat, comment et pourquoi », presses de l'université du Québec, 285 pages
- SERGE D'Agostino et al, (2003) « Dictionnaire de sciences économiques et sociales », Bréal, Rosny, 578 pages
- SERGE, D'Agostino. et al, (2003) « Dictionnaire des auteurs en sciences économiques et sociales », Bréal, Rosny, 355 pages

Rapports et document administratif:

- Rapport économique et financière, 2010-2011
- Rapport économique et financière, 2011-2012
- Rapport économique et financière, 2012-2013
- Revues des dépenses publiques, septembre 2011
- Enquête périodique auprès des ménages 2010, août 2011
- SAEF-DGI, Bulletin fiscal annuel 2012

Gazette :

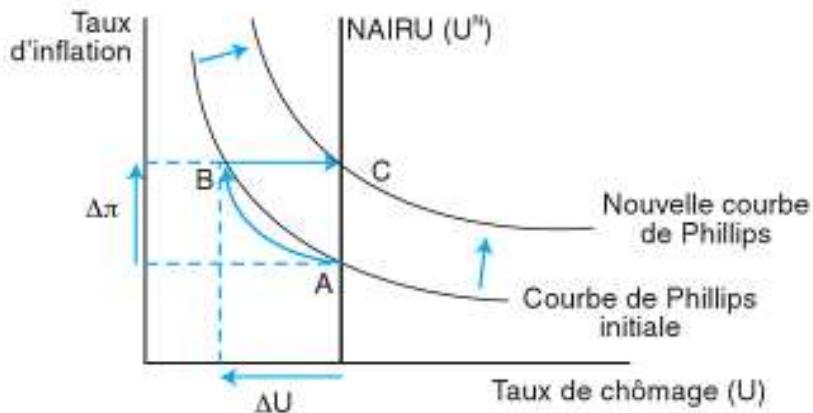
- Midi Madagascar n° 9973 p. 4

Webographie:

- www.impôts.mg
- www.instat.org
- www.mefb.org.mg
- www.douane.mg

ANNEXES

Annexe 1 : Effet de la politique fiscale expansionniste en situation de plein emploi



Source : Jean-Luc BIACABE et al. Introduction à l'économie, Pearson, 2013

Lorsque l'économie atteint le plein emploi, la politique fiscale expansionniste qui tente de réduire le taux de chômage naturel ou le NAIRU entraîne l'inflation.

Le point A représente la situation du plein emploi, la réduction du taux de chômage naturel déplace la situation de l'économie vers le point B, où le niveau général des prix est très élevé, mais on revient au point C, c'est-à-dire au niveau du taux de chômage naturel, donc l'économie est en présence d'un niveau élevé des prix mais le taux de chômage reste inchangé, c'est ce qui représente la nouvelle courbe de Phillips.

Annexe 2 : Effectif de sociétés créées suivant leurs statuts juridiques en 2011 et 2012

ANNEE	SA	SARL	EI
2011	36	1337	19384
2012	26	1423	19067

Source : REF 2012-2013

Annexe 3 : nombre d'entreprises fermées en 2010 et 2011

ANNEE	NOMBRE D'ENTREPRISES FERMÉES
2010	838
2011	969

Source : REF 2011-2012

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	i
SOMMAIRE	ii
LISTE DES ABREVIATIONS	iv
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES GRAFIQUES	vii
INTRODUCTION	1
PARTIE I: CADRAGE THEORIQUE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE	3
CHAPITRE 1 : GENERALITE SUR LA POLITIQUE ECONOMIQUE	5
Section I : Définition et objectifs de la politique économique	5
I-1- La croissance économique	5
I-2- Le plein-emploi	5
I-3- La stabilité des prix	6
I-3-1- Inflation par la demande	6
I-3-2- Inflation par le coût	6
I-3-3- Inflation par la monnaie	6
I-4- L'équilibre extérieur	6
Section II : Les instruments de la politique économique	7
II-1- La politique monétaire	8
II-1-2- Définition et objectif	8
II-2-2- Les instruments de la politique monétaire	8
II-2-2-1- La politique de réescompte	8
II-2-2-2- La politique des réserves obligatoire	8
II-2-2-3- L'encadrement de crédit	8
II-2-2-4- L'open market	8
II-2-2-5- La politique de change	9
II-2- La politique budgétaire	9
II-2-1- Définition	9
II-2-2- Les instruments de la politique budgétaire	9
CHAPITRE 2 : FONDEMENT THEORIQUE DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE	10
Section I : Approche keynésienne de la politique budgétaire	10
I-1- Fonction de la politique budgétaire	10
I-1-1- Fonction d'allocation de ressources	10

I-1-2- Fonction de répartition	11
I-1-3- Fonction de stabilisation	12
I-2- Différents types de politique budgétaire.....	12
II-2-1- Politique budgétaire expansionniste	13
II-2-2- Politique budgétaire de rigueur.....	14
I-3- limites de la politique budgétaire	15
Section II : Approche libéral de la politique budgétaire.....	16
II-1-La thèse de LAFFER.....	16
II-2- Théorème d'équivalence ricardienne	18
II-3- Théorème de l'effet d'éviction.....	19
Section III : Généralité sur le Budget	20
III-1- Définition et élaboration du budget de l'Etat.....	20
III-1- 1- Définition économique	20
III-1-2- Définition juridique	20
III-1-3- Elaboration du budget.....	21
III-2- Structure du budget de l'Etat	21
III-2-1- Recettes publiques	21
III-2-2- Dépenses publiques	22
CHAPITRE 3 : RELATION ENTRE LA POLITIQUE BUDGETAIRE ET LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT	
Section I : Politique budgétaire et la croissance économique	23
Section II : Politique budgétaire et le plein-emploi.....	24
Section III : Politique budgétaire et la stabilité des prix	24
Section IV : Politique budgétaire et l'équilibre extérieur.....	25
PARTIE II : ETUDE EMPIRIQUE DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE A MADAGASCAR	
MADAGASCAR	26
CHAPITRE 4 : TENDANCE DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE A MADAGASCAR	
Section I : Politique des dépenses publiques	28
I-1- La structure des dépenses publiques.....	28
I-1-1- Dépenses d'investissement.....	28
I-1-2- Dépenses courantes	29
II-2- L'évolution des dépenses publiques.....	30
Section II : Politique fiscale	31
II-1- Les recettes fiscales.....	31

II-1-1- Les différentes types d'impôts perçus à Madagascar	32
II-2- L'évolution des recettes fiscales	33
II-3- L'évolution du taux de pression fiscal	35
II-4- Les mesures prises par l'Etat du 2010 à 2012.....	35
II-4-1- Mesures fiscales en 2010	35
II-4-2- Mesures fiscales en 2011	36
II-4-1- Mesures fiscales en 2012	36
Section III : Les obstacles assignés à la réalisation de la politique des dépenses et de la politique fiscale	37
III-1- Problèmes au niveau des dépenses	37
III-2- Les obstacles en matière des recettes fiscales.....	38
CHAPITRE 5 : EFFETS DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE AU NIVEAU MACROECONOMIQUE	
MACROECONOMIQUE	39
Section I : Sur la croissance économique	39
Section II : Sur le plein-emploi	40
Section III : Sur la stabilité des prix	41
Section IV : Sur l'équilibre extérieur	42
CHAPITRE 6 : QUELQUES STRATEGIES POUR UNE POLITIQUE BUDGETAIRE PLUS EFFICACE	
PLUS EFFICACE	43
Section I: Stimuler l'investissement.....	43
Section II : Augmenter le taux de pression fiscale	43
Section III : Redressement des secteurs informels	43
Section IV : Elaboration du budget pluriannuel	44
CONCLUSION	45
BIBLIOGRAPHIE	viii
ANNEXES	x
TABLE DES MATIERES	xi

Auteur : FARAMIADANAVALONA Oly Marie

Titre : Budget, un instrument de la politique économique

Nombre de pages : 45

Tableaux : 08 Figure : 08 Annexe : 01

Contact : 0343691455

Adresse de l'auteur : lot K5 084 ter3 Ivato Aéroport

Résumé

La politique budgétaire est un instrument indispensable de l'Etat pour corriger les déséquilibres économiques. Elle cherche à atteindre les objectifs économiques définis par Kaldor. Cependant, la politique budgétaire fait l'objet de nombreuses controverses entre les économistes libéraux et keynésiens. La théorie keynésienne stipule qu'elle peut stimuler la demande globale et relancer une économie stagnante tandis les libéraux suggèrent que la politique budgétaire expansionniste n'a pas d'effet positif sur l'activité économique.

Après la crise de 2009, la politique budgétaire utilisée à Madagascar a pour objectif d'accroître les dépenses publiques, d'augmenter les recettes fiscales, d'atténuer le taux d'inflation.... Les priorités de l'Etat ont été axées sur les constructions des infrastructures productives et sociales, la diminution de certains taux tels que les IR, IRS, IRCM, IPVI, l'allégement des droits de douane sur certaines matières premières, l'exonération en matière de TVA pour la production d'énergies renouvelables. Tout cela a pour conséquence une croissance soutenue, une incitation des entreprises à s'investir et à créer de nouveaux emplois, une maîtrise du taux d'inflation en 2012. Cependant, la balance commerciale demeure déficitaire malgré les mesures prises.

Mots clés : politique budgétaire, politique économique, politique fiscal, dépenses publiques, plein emploi, taux de pression fiscal

Encadreur: Monsieur FANJAVA Rudy Karl i Bond

